

Nouvelle- Aquitaine : une femme en situation de handicap sur deux est victime de violences sexuelles



Par Valérie Deymes - v.deymes@sudouest.fr

Publié le 23/11/2021 à 14h55

Mis à jour le 23/11/2021 à 14h56

L'étude réalisée en Nouvelle-Aquitaine auprès de 211 femmes en situation de handicap met en évidence la grande vulnérabilité de celles-ci à tous types de violences. Les résultats sont présentés mercredi 24 novembre au Sénat

Les résultats de l'enquête seront présentés au Sénat ce mercredi 24 novembre, veille de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Une enquête spécifique sur les femmes en situation de handicap victimes de violence, réalisée par l'Observatoire régional des

violences sexuelles et sexistes de Nouvelle-Aquitaine, dirigé par la sociologue bordelaise Johanna Dagorn.

« Elle fait suite au rapport de 2020 sur les violences sexuelles et sexistes en Nouvelle-Aquitaine, qui avait mis en évidence des sujets plus spécifiques à travailler comme les femmes cadres, les femmes en milieu rural, les étudiantes et lycéennes et les femmes en situation de handicap. Ces dernières représentaient 10 % des répondantes à nos questionnaires. En étudiant toutes les strates, avec le comité de pilotage de l'Observatoire, nous avons réalisé qu'elles étaient présentes dans tous les champs, victimes de la violence sous toutes ses formes... »



Johanna Dagorn, sociologue, dirige l'Observatoire des violences sexistes et sexuelles de Nouvelle-Aquitaine

Considérées comme des mineures

L'étude qualitative, menée de janvier à septembre 2021, a combiné trois méthodes : le croisement de deux questionnaires auprès de 149 femmes, des entretiens semi-directifs auprès de professionnels et de personnes concernées en collaboration avec les CHU de Bordeaux et de Poitiers, ainsi que des entretiens collectifs. « Au total, 211 femmes en Nouvelle-Aquitaine, âgées de 19 à 72 ans, issues de toutes catégories sociales, tous handicaps confondus, ont été entendues, avec des entretiens extrêmement douloureux pour certaines », souligne Johanna Dagorn.

Et les résultats éclairent sur l'ampleur de la situation... « La totalité des femmes – oui 100 %, ça peut paraître incroyable – me raconte une tentative de suicide et déclare “je ne voulais plus souffrir”. 90 % racontent des violences verbales et psychologiques, 60 % des violences physiques, une sur deux révèle des violences sexuelles et une sur deux un inceste. Le parcours de ces femmes est absolument inhumain, avec pour certaines, suite aux faits, des addictions et des mutilations. La violence est partout. Tout le temps. Un tiers d'entre elles ne sait pas en dater le début. Et elles finissent leur entretien par : “Ce n'est pas grave”. »

La violence est partout. Tout le temps. Un tiers d'entre elles ne sait pas en dater le début

L'étude met également en exergue la vulnérabilité accrue des femmes en situation de handicap psychique et mental, dans la fréquence et l'intensité des violences. Elles connaissent trois fois plus de violences économiques et administratives que les autres. « On s'adresse à elles comme à des mineures. La question du consentement est évacuée, notamment sur la sexualité mais pas seulement. On ne les écoute pas. C'est une violence symbolique. On fait comme si elles n'étaient pas capables de dire les choses, or j'ai pu m'en rendre compte, elles verbalisent très bien », poursuit la sociologue qui loue leur « capacité de résistance » : « Elles font avec la violence malgré tout, elles l'intègrent dans leur quotidien sans réellement arriver à déterminer les mécanismes de résistance qu'elles ont mis en place, mais en ont conscience. »

L'étude aborde aussi la situation de celles confrontées aux violences du conjoint qui est également l'aidant. Les difficultés liées à la séparation quand le handicap est souvent source de dépendance physique, économique et financière.

*Plus de la moitié des femmes en situation de handicap ont vécu ou vivent des situations d'abus physiques, psychologiques ou sexuels selon une nouvelle enquête menée par Johanna Dagorn, sociologue @univbordeaux. <https://t.co/VaE1ArNsqY>
– The Conversation France (@FR_Conversation) November 20, 2021*

Peu confiance en les institutions

53 % de l'ensemble de ces personnes interrogées n'ont jamais parlé de ce qu'elles ont subi. Et quand elles l'ont fait, c'est d'abord à leur famille (48 %), à un médecin (40 %), à un travailleur social (23 %). Elles ont peu confiance en les institutions, trois quarts d'entre elles estiment l'intervention des forces de l'ordre insatisfaisantes. Elles vont plutôt s'adresser à des associations dédiées au handicap qu'à des associations de lutte contre les violences.

On fait comme si elles n'étaient pas capables de dire les choses, or j'ai pu m'en rendre compte, elles verbalisent très bien

Des professionnels ont participé à l'étude de terrain menée par l'Observatoire. « L'échantillon est biaisé puisqu'il s'agit de gens qui ont accepté de répondre. Néanmoins, il en ressort qu'ils ont parfois des difficultés à accueillir la parole : 13 % ont connaissance de violences mais ne les ont pas dénoncées, invoquant le secret médical quand la loi de 2020 est pourtant claire sur le sujet. Difficultés aussi à orienter vers des structures dédiées. »

Le rapport, qui va être présenté au Sénat ce mercredi, entend faire bouger les lignes. « On espère qu'il va être suivi d'effets », fait remarquer Johanna Dagorn. Le document présente des préconisations sur la lutte contre les stéréotypes liés au handicap, sur le recueil de la parole souvent décrédibilisée par manque de formation, sur la déconjugalisation des aides au moment de la séparation avec leur conjoint, sur l'autonomie, etc.